

master social et notes

Par **Stigma**, le **12/02/2010** à **16:58**

J'ai validé mon S1 avec les notes suivantes :

Résultat global au diplôme (ou année dans le diplôme)

Année	Session	Note	Crédits	Résultat
Semestre 1	2009 / 2010	0	12.9 / 20	30 Admis

Détail des résultats en Semestre 1

Année	Session	Note	Crédits	Résultat
-------	---------	------	---------	----------

TD Dt des cts d'affaires	9 / 20
--------------------------	--------

Dt des cts d'affaires	10 / 20
-----------------------	---------

Moyenne TD+Ecrit	9.5 / 20
------------------	----------

TD Fiscalité de l'entre. I	15.5 / 20
----------------------------	-----------

Fiscalité de l'entre. I	13.5 / 20
-------------------------	-----------

Moyenne TD+Ecrit	14.5 / 20
------------------	-----------

Contrats spéciaux du trav	2009 / 2010	0	17.5 / 20
---------------------------	-------------	---	-----------

Dt fiscal intern et europ	2009 / 2010	0	9 / 20
---------------------------	-------------	---	--------

Gds principes dt process	2009 / 2010	0	6.5 / 20
--------------------------	-------------	---	----------

Politi.santé dans l'entre	2009 / 2010	0	16 / 20
---------------------------	-------------	---	---------

Sécu. so.& protec.sociale	2009 / 2010	0	16 / 20
---------------------------	-------------	---	---------

Droit de l'environnement	2009 / 2010	0	16 / 20
--------------------------	-------------	---	---------

Pour une moyenne de 12,9

Plusieurs questions se posent à moi : j'ai eu quelques bonnes notes dans les matières touchant de près au droit social (17,5, 16, 16), mais le fait de se vautrer en grands principes de droit processuel (6,5) et en droit des contrats d'affaires (9,5...), qui sont des matières prérequisées pour le M2 droit social que je veux faire (mais qui ne sont pas franchement proches du droit social malgré tout) est-il un sérieux handicap pour intégrer un M2 social ? Egalement, me serait-il possible avec ces notes de fiscal (14,5 et 9, mais je désespère pas de rattraper ce 9 avec une bonne note au deuxième semestre) de postuler dans un M2 fiscal de "seconde zone" (puisque j'imagine qu'en fiscal, les gros masters comme celui d'Aix sont très prisés par les multimentionnés...) ?

Edit : pour pas être hors sujet, je donne quand même mon humeur du jour : je suis content malgré tout de mes résultats !

Par **mathou**, le **12/02/2010** à **20:00**

Salut pépère,

J'ai tout de même déplacé le sujet pour que tu aies plus de réponses.

Déjà, félicitations pour ton semestre ! Tu as quand même eu de très bonnes notes.

Je ne sais pas si une mauvaise note peut-être un obstacle à l'admission au master 2. Le plus souvent on regarde si l'étudiant a suivi les matières, plus que les notes. Au besoin il y a les entretiens pour défendre ton dossier, et l'année n'est pas terminée. Surtout qu'apparemment il n'y a que trente étudiants qui ont validé le semestre.

Pour le fiscal, je laisse les fiscalistes répondre.

Par **Stigma**, le **12/02/2010** à **20:20**

:cry:

30, c'est hélas les crédits, et pas les admis (qui sont bien plus nombreux que ça !) Image not found or type unknown